

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

194919
Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 24516

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TOUIMI BEN JELLOUN ABDENNACER

Date de naissance :

16-12-1960

Adresse :

165 Bouskoura N° 62 Sidi M. OUAZNA

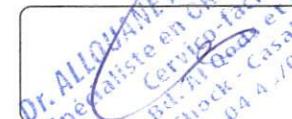
Télé. :

0661122612

Total des frais engagés : 621,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

01/02/2024

Nom et prénom du malade :

TOUIMI BEN JELLOUN ABDENNACER

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

AFFECTION ORL

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 01/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Morsad 93, Lot. Bouchra Route 1100 Sidi Mââid Casablanca 061-0552-771029 092043710	21/09/2024	21,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

Dr ALLOUANE Mohamed Amine

O.R.L et chirurgie cervico-faciale

- Traitement de la surdité
 - Chirurgie de la thyroïde
 - Traitement du vertige
 - Prise en charge du ronflement
 - Rhinite Allergique
 - Chirurgie endoscopique
 - Ancien médecin à l'hôpital
- 20 Aout Casablanca

Casablanca le :



Thermo-ablation thyroïdienne

علاج الغدة الدرقية بالتردد الحراري

01 Février 2024

الدار البيضاء في:

الدكتور علوان محمد أمين

أمراض جراحة الأنف والأذن والحنجرة

جراحة الوجه والعنق

- علاج الصمم

- جراحة الغدة الدرقية (الكواطر)

- علاج الدوخة

- علاج الشخير

- الحساسية

- الجراحة بالمنظار

- طبيب سابق بمستشفى 20

غشت الدار البيضاء

21,80

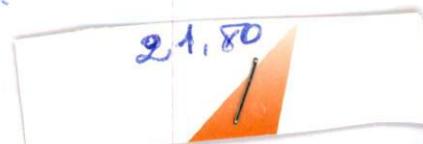
POLYDEXA

3 gouttes x 3/ jour pendant 7 jours

21,80

Pharmacie Morsad
93, Lot. Ryad Al Qods gh2
Sidi Maârif - Casablanca
Tél: 0522 32 19 29

Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
Spécialiste en O.R.L et Chirurgie
Angie, Cervico, Facial et Bd. Haïfa
Tel: 05 22 50 04 47/05 10 68 02 35



Angle Boulevard Al Qods et bd Haïfa, Résidence Ryad Al Qods gh2,
Ain Chock - Casablanca - Tél: 0522 50 04 40 - 0622 13 54 04
Urgence: 0610 88 02 35 - Site web: www.orlcasa.com



Dr ALLOUANE.Mohamed Amine

O.R.L et chirurgie cervico-faciale

- Traitement de la surdité
- Chirurgie de la thyroïde
- Traitement du vertige
- Prise en charge du ronflement
- Rhinite Allergique
- Chirurgie endoscopique
- Ancien médecin à l'hôpital
20 Aout Casablanca



Thermo-ablation thyroïdienne

01 Février 2024
علاج الغدة الدرقية بالحراري

Casablanca le :

الدار البيضاء في :

NOTE D'HONORAIRES

Le Docteur Mohamed Amine ALLOUANE a l'honneur de présenter ses meilleures salutations à **TOUIMI BEN JELLOUN ABDENNAC** et lui adresse selon l'usage, sa note d'honoraires, soit la somme de **300 DH** (**Trois cent dirhams**), pour la réalisation d'un **Audiogramme**

Casa le :

01-02-24

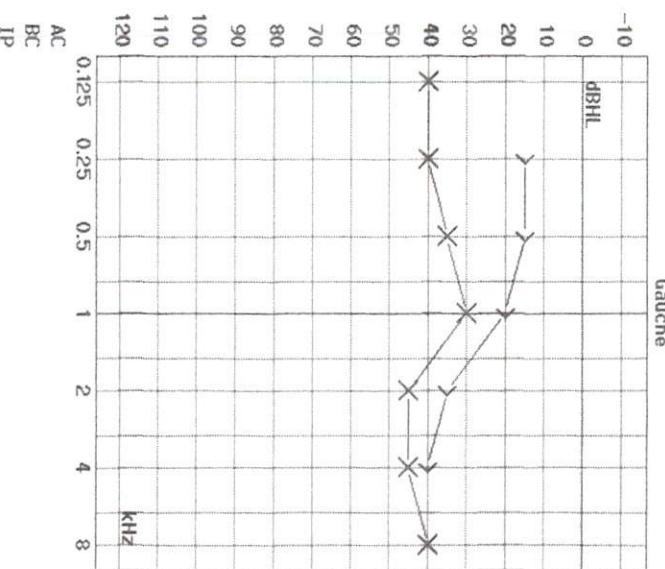
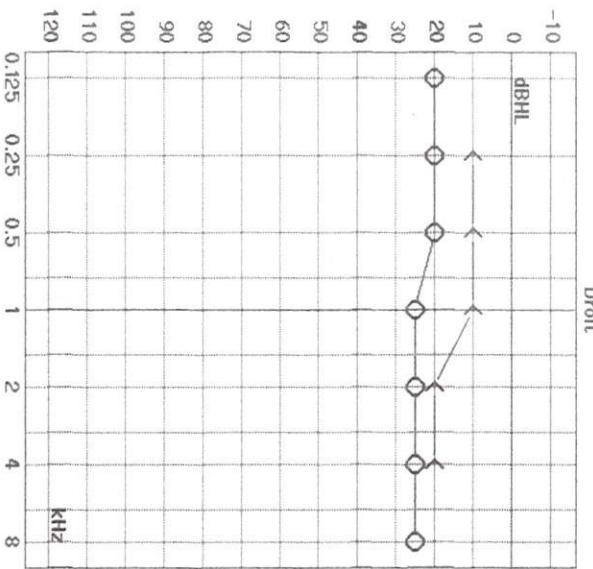
Signé :

Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
Spécialiste en O.R.L et Chirurgie
Angle Boulevard Al Qods et bd Haïfa
Ain Chock - Casablanca
Tél: 0522 50 04 40 - 0622 13 54 04
Fax: 0522 50 04 40 - 0622 10 88 02 35



Prénom : Id : **M**elissa
Nom : **T**aylor

01-02-2024 10:44:22



GO: And this is
GO: Another one
GO: Another one
GO: Another one
GO: Another one

~~Dr. ALIOUANE Mohamed Amliha
Spécialiste en ostéopathie
et Chirurgie
ALIOUANE Mohamed Amliha
Spécialiste en ostéopathie
et Chirurgie
10 rue 1006
Carrablanca
Angie Ann Creek 22 500 04
131.05~~